



Compte rendu du CSE réseau France 3 des 16 et 17 avril 2025

Le contournement des instances se poursuit et s'accroît

Depuis des mois, les élus demandent à être informés et consultés sur le déploiement de la marque Ici et ses conséquences diverses (identité de nos antennes, du réseau France 3, perspectives de rapprochements structurels avec France Bleu, etc.). Depuis des mois, la direction tente de minimiser en répondant que c'est juste un changement de logo. Or, les annonces de Delphine Ernotte à la presse le 25 mars montrent qu'il s'agit d'une rupture irréversible : la disparition, le 6 juin prochain, de l'identité historique de France 3. Les élus exigent d'être informés et consultés.

Ils souhaitent également l'être au sujet de la baisse des ETP, afin que la direction donne des informations précises de ces réductions d'effectifs sur l'activité, la structure de l'emploi et les conditions de travail, déjà mises à mal en région depuis des années.

La direction ayant refusé d'inscrire ces points à l'ordre du jour, les élus ont demandé la convocation d'une réunion extraordinaire. Elle aura lieu le 28 avril. Si la direction n'ouvre pas une consultation, les élus saisiront la justice.

L'intelligence artificielle se répand dans les outils à bas bruit

Fait plutôt rare, la direction a demandé à réunir la commission des nouvelles technologies.

En ligne de mire, le déploiement d'une fonction « Speech to Text », autrement dit de transcription du son, au sein d'I.Média. Cette fonction basée sur ChatGPT doit permettre de retranscrire des interviews, des rushes, en distinguant les différents interlocuteurs (avec un taux d'erreur de l'ordre de 7 % à date).

La direction technologique affirme, la main sur le cœur, que cela ne comporte aucun risque, que le système fonctionne en circuit fermé, sans transmettre de données à l'extérieur de France Télévisions, que par ailleurs, le système est une aide aux utilisateurs, à leur demande, sans automatisme ni obligations.

Reste que, malgré leur demande, les élus n'ont toujours pas été consultés sur le projet de déploiement de l'intelligence artificielle à France Télévisions. C'est pourtant une obligation pour l'introduction d'une nouvelle technologie qui va potentiellement avoir des impacts d'une ampleur inégalée dans tous les domaines. Nous devons connaître les intentions de la direction et avoir une

évaluation des impacts potentiels selon les différents scénarios de déploiement. Le CSE central a d'ailleurs décidé d'ester en justice à ce sujet.

Au niveau du réseau régional, la direction n'a, une fois de plus, pas évalué un seul instant l'impact de cette nouvelle fonctionnalité sur un certain nombre de métiers, en particulier les documentalistes qui indexent les contenus diffusés à l'antenne.

Ateliers documentalistes : l'usine à anxiété

L'évolution du métier des documentalistes dans le Réseau est d'ailleurs en question. Depuis des dizaines d'années, cette profession a été largement ignorée par nos dirigeants, au point qu'ils travaillent aujourd'hui sur un logiciel obsolète (Sierra) et qu'ils sont obligés, de manière assez disparate, d'utiliser d'autres outils du marché, qui pour la revue de presse, qui pour la veille sur les réseaux sociaux, afin de pouvoir assurer leur activité, car France Télévisions n'en met pas à leur disposition.

A la demande des élus, exprimée il y a deux ans, des ateliers ont été mis en place afin de faire un état des lieux des activités, aspirations, difficultés de ces professionnels.

Le relevé et les conclusions présentés par la direction ont estomaqué bon nombre de documentalistes et les élus, car elles sont parcellaires et orientées et surtout, elles agrègent un certain nombre de choses qui interrogent sur le but réel poursuivi par la direction.

On y apprend en particulier qu'un logiciel, Perfect Memory, a été choisi et acheté par France Télévisions, sans consulter le moindre utilisateur. Il est pour l'instant déployé à Malakoff et à Réunion la 1^{ère}. La direction des technologies entend désormais le déployer dans le reste du pôle Outre-mer, puis dans le réseau régional et enfin au Siège, malgré les dénégations brouillonnes et peu convaincantes de la secrétaire générale de l'offre régionale, Marie-Laurence Ferracci.

Les élus ont exigé que le dossier soit repris à la base, en associant loyalement les 96 professionnels qui travaillent dans le Réseau. La DRH, Vanessa Fixot, s'est engagée à revoir la copie.

Situation financière du Réseau : le tour de vis à l'infini

En 2024, une fois de plus, le réseau régional a été bon élève. Il a économisé plus que les autres, en réduisant son activité, en dégradant son offre éditoriale et en serrant la vis des emplois.

Ainsi, à l'arrivée, il affiche une économie de près de 4 M€ sur la masse salariale et de 9 M€ sur les charges hors personnel, soit à l'arrivée une économie de 13 M€.

En 2025, si on met à part la direction du Réseau qui, elle, voit ses effectifs augmenter de 6 ETP, les régions vont devoir se serrer la ceinture et supprimer 54 ETP. C'est très important, cela aura des impacts sur l'activité, la structure de l'emploi et les conditions de travail. Les élus ont demandé une réunion extraordinaire du CSE, afin d'être consultés sur les impacts d'une telle décision.

En outre, après un nouveau coup de rabot budgétaire de 26 M€ décidé par le gouvernement Bayrou en début d'année, Bercy va imposer à France Télévisions, chose rare, un budget rectificatif car notre tutelle voit d'un mauvais œil le déficit de 72 M€ prévu par l'entreprise. On peut donc craindre un nouveau tour de vis pour la suite de l'année.

Pour plus de détails, voir le [compte-rendu de la commission économique-structure](#).

Post-production de la Fabrique : le déclin organisé

Le plan de charge de la post-production prévoit 18 127 jours de travail pour 2025, en baisse de 942 jours par rapport à 2024.

Le plan de charge, hors feuilleton et fictions est de 13 340 jours dont 10 700 jours pour le réseau régional. L'activité des régions est prévue en baisse de 500 jours par rapport à l'an dernier, ce qui traduit bien la baisse continue de l'activité.

Interrogés à ce sujet, le directeur de la post-production Sébastien Grandsire, et la RRH du Centre Sud, Sarah Faggion se contentent de répondre que « le niveau reste élevé ». Traduction : que les salariés s'estiment heureux d'avoir du travail.

En six ans, le niveau d'activité de la post-production a baissé de 22 % !

Déménagement du BIP de la Roche sur Yon : le service minimum de la direction

Les salariés du bureau d'information de proximité de la Roche sur Yon (Vendée) sont actuellement dans des locaux quasiment insalubres, ils aspirent donc à déménager.

Comme le bail arrive à expiration à la fin de l'année, la direction a trouvé d'autres locaux dans un immeuble en construction sur la nationale d'entrée de ville, dans une zone d'activités. Jusqu'ici rien de problématique, dans la mesure où l'endroit est desservi par une ligne de bus qui le met à 10 minutes de la gare SNCF.

En revanche, les futurs locaux au 4^{ème} étage, partageront les WC avec plusieurs entreprises. Les élus avaient demandé à la direction qu'elle fasse évoluer le projet afin de doter les 75 m² de France 3 de WC privés, ainsi que d'une douche, bien utile, parfois, quand on est amené à faire du reportage de terrain.

La direction a répondu que le propriétaire refusait ces aménagements. Point. Visiblement la capacité de négociation de la direction est assez faible... Et les salariés devront donc se contenter de cet état de fait. Quant aux toilettes, elles sont censées être nettoyées (ou pas) par le propriétaire. En cas de souci, les journalistes vendéens n'auront que leurs yeux pour pleurer.

Dans leur avis sur le projet, les élus du CSE ont noté ces réserves. [Voir l'avis](#).

Audiences régionales : pas de quoi pavoiser

Derrière les discours triomphants, la réalité des audiences régionales est somme toute assez mesurée...

Le matin, la matinale filmée de Radio France ne décolle pas et plafonne à 66 000 téléspectateurs en moyenne, soit 2,4 % de part d'audience. Le reste de la matinée est à l'avenant, hormis le dernier créneau de diffusion de 2 x 26 minutes qui a profité d'un décalage d'un quart d'heure à 11h15 au lieu de 11h.

Le mercredi soir, l'audience moyenne de la case progresse mais elle cache de très grandes disparités et des horaires pas toujours comparables (la case culture est diffusée plus tard qu'*Enquêtes de régions* ou *la France en beau*). Les soirées patrimoine (la collection de docs *la France en beau* et *les Héros du patrimoine*) tirent les audiences de la case (autour de 530 000 téléspectateurs en moyenne et 6,5 % de part d'audience).

En revanche, le jeudi soir, la grande politique de documentaires vantée par Philippe Martinetti à longueur de réunions, d'interviews ou de posts vainqueurs sur les réseaux (les collections de *la France en vrai*) ne semble pas donner des résultats spectaculaires. En moyenne, la case attire 200 000 téléspectateurs et plafonne à 2,6 %, un peu moins, même, qu'il y a deux ans.

Le samedi matin, les régions ont été plombées par la direction des antennes, qui a avancé la saison dernière la case à 11h10. Aujourd'hui, on remonte péniblement la pente après une chute vertigineuse en 2023-2024.

Sur la case de 13h, les audiences s'érodent et le canada-dry des magazines de Réseau (*Cosy*, *Intérieurs*, *la Vie à vélo*) fait de moins en moins recette.

L'après-midi, oups, c'est vrai, on a supprimé les créneaux régionaux qui marchaient le samedi après-midi !

Le dimanche à 13h, *les Nouveaux nomades* se cassent la gueule. Une chute brutale de 150 000 téléspectateurs en un an et une perte d'1,2 points de part de marché.

Côté journaux, la tranche Ici 12/13 n'est pas à la fête. Avant la suppression des éditions nationales, le 12/13 régional à midi rassemblait en moyenne 980 000 téléspectateurs et le national, à 12h25, 1,5 M, soit au total près de 2,5 M de téléspectateurs. Désormais, Ici 12/13 à 12h25 rassemble en moyenne 1,1 M de téléspectateurs et la 1^{ère} partie de la tranche, fabriquée par FTR, moins de 500 000, soit au total 1,6 M. Le projet Tempo nous a donc coûté près d'1M de téléspectateurs à la mi-journée.

Le soir, la situation est plus stable, sans pour autant mériter les « Merci et bravo » dont nous abreuve la com des patrons. A 19h, le JTR réunissait en moyenne 2,4 millions de téléspectateurs et le national à 19h25, 2,5 millions. Désormais diffusé à 19h15, le JT régional fait 2,4 millions. Le week-end, le JT profite de l'horaire plus tardif et progresse un peu.

[Voir ici le document sur les audiences des offres régionales](#)

[Voir ici le document sur les audiences des JT](#)

Bilan de l'emploi en 2024

En 2024, le Réseau France 3 comptait 2934 ETP moyens, en hausse de 37 ETP (effet Tempo en année pleine et renforts liés au déploiement d'OpenMédia ou des régies Mosar). Sur une durée plus longue, depuis 2018, le Réseau a perdu 154 ETP moyens.

La Fabrique compte 424 ETP moyens en région. L'effectif est en baisse de 12 ETP en un an.

Voir les détails dans le [compte-rendu de la commission emploi-formation](#).

A venir

CSE extraordinaire (à la demande des élus) : 28 avril

Prochain CSE ordinaire : 21 et 22 mai

Prochain CSE Central : 24 et 25 avril.

Paris, le 22 avril 2025

Vos élus au CSE



▶ Titulaires :

Karine Cévaër (Rennes), Jean-Hervé Guilcher, secrétaire du CSE (Brest), Annabelle Igier (Reims), Claire Lacroix (Marseille), Laurent Maas (Nancy), Pierre Mouchel (Bordeaux), Thierry Pujo (Limoges), Anne-Sophie Saboureau (Lyon) et Élisabeth Theuil (Clermont-Ferrand).

▶ Suppléant·e·s :

Rabéa Chakir-Trébosc (Bordeaux), Delphine Collin (Limoges), Danilo Comodi (Le Havre), Annette Despretz (Marseille), Laurent Faure (La Fabrique, Toulouse), Chantal Frémy (Toulouse), William Maunier (Metz), Pascal Percie du Sert (La Fabrique, Lyon) et Sylvie Samson (Orléans).

▶ Représentant syndical : Guillaume Le Gouic (Paris Ile-de-France).